

3 Phases de chantier

Phase 1 : présence de 2 entreprises pour l'effacement des réseaux électriques (Telelec pour le compte du SIEML) et pour les réseaux d'eau (Justeau TP pour le compte de la SAUR)

Phase 2 : présence de 2 entreprises pour les réseaux d'eau (Justeau TP pour le compte de la SAUR) et les premiers travaux de création des pistes cyclables (TPPL pour le compte de la Ville)

Phase 3 : présence d'1 entreprise pour l'aménagement des pistes cyclables (TPPL pour le compte de la Ville)

La communication sur les phases 2 et 3 se fera au fur et à mesure de l'avancement du chantier pour être la plus précise possible.



Planning des travaux

Fin janvier à fin mars : effacement des réseaux par le SIEML

De janvier à juin : travaux sur les réseaux d'eau potable et eaux usées par la SAUR

À compter d'avril pour une durée prévisionnelle de 5 mois : travaux d'aménagement par la Ville



N'oubliez pas : vos commerçants saumurois restent ouverts et ont besoin de vous !



Contacts

Direction de l'Aménagement et du Patrimoine
02 41 83 30 93
www.ville-saumur.fr

Direction des Moyens techniques
02 41 83 31 21
www.ville-saumur.fr

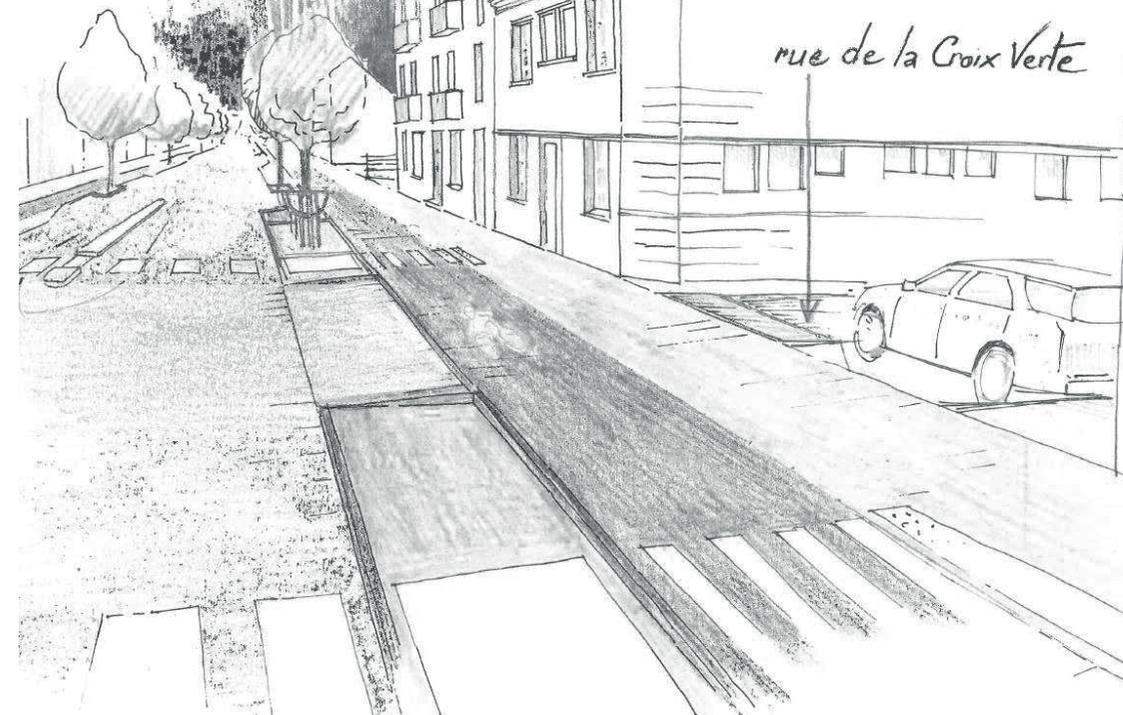
Suivez les actualités ici



et sur l'application de la Ville de Saumur



Ville de SAUMUR



Plan **vélo**

Rue de Rouen

